



AVION

Notre Ville

Aux Cheminots :

une école du XXI^{ème} siècle !



Il est toujours complexe de déterminer le contenu du prochain « Avion notre Ville », pour faire entrer dans nos 20 pages mensuelles, toute l'activité de notre commune.

Il y a bien sûr les rubriques, comme « gens d'ici » ou « Avion en image » qui reflètent la richesse du travail de nos associations.

Nous souhaitons être pleinement présents autour de la mémoire, de l'histoire de notre ville, sujet qui passionne de nombreux lecteurs

Y figurent aussi les informations pratiques, l'agenda, les nouveaux commerçants, les noces d'or... et puis ces événements incontournables

comme l'inauguration de la nouvelle école ou l'hommage aux mineurs morts au fond de la mine en 1965.

« Avion notre Ville » est le reflet de l'activité municipale qu'est l'enfance, la jeunesse mais aussi les aînés, le Conseil Municipal et les décisions budgétaires, la défense des services publics, les réunions de quartiers, les travaux en ville... Les coups de gueule aussi contre ceux, minoritaires, qui salissent les rues d'Avion et ne respectent pas leur propre environnement et celui des autres.

Voilà ce que nous devons inclure chaque mois dans nos 20 pages. En privilégiant non la

communication ou la pub, mais bien l'information communale. Alors que la presse écrite perd des journalistes et des lecteurs, que les réseaux « sociaux » sont souvent un défouloir où n'importe qui peut raconter n'importe quoi, diffamer, insulter, salir sous couvert de l'anonymat, nous tenons à maintenir ce cap d'un journal municipal riche en informations et agréable à lire.

Bien sûr vos conseils, vos remarques et critiques sont les bienvenus, pour que chaque mois et chaque jour avec le site internet, nous contribuons à faire d'Avion une ville qui bouge, qui se bouge !

Nous approchons des élections régionales (les 6 et 13 décembre prochains) et la loi ne nous permet plus de publier les tribunes des groupes au Conseil Municipal. Dans un souci d'équité, il n'y aura pas non plus d'Edito du Maire.

Inauguration de l'école des Cheminots : épilogue d'un rêve d'enfants

> Elle était tellement attendue, elle a mobilisé tant d'énergie, c'est dire combien cette maternelle fut... maternée jusque son éclosion. Jusqu'à ce qu'elle s'offre enfin le 1er septembre à ses premiers petits pensionnaires. Ne restait plus qu'à procéder à son inauguration. Une inauguration que l'on peut qualifier de simple, aussi chaleureuse que généreuse. Et qui fut d'abord marquée par le dévoilement du fronton portant le nom de l'établissement, un exercice réalisé à six mains : celles de Jean-Marc Tellier, Brigitte Depret, inspectrice de la circonscription, et Sylvie Poudonson, directrice de l'école Joliot-Curie, chacun étant assisté d'un enfant en tenue de chantier. Cela résume parfaitement

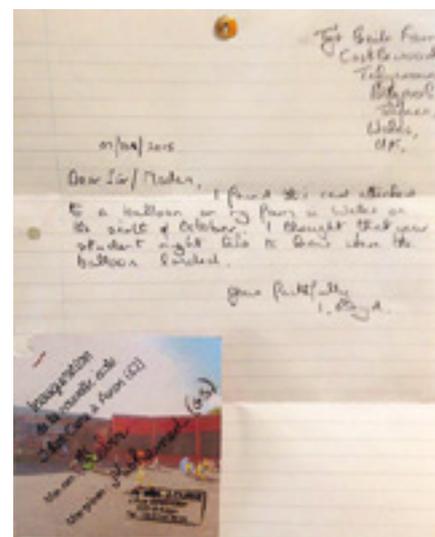




l'évolution du chantier de l'école où, des adultes aux enfants, personne n'a été oublié. Un lancer de ballons précèdera le fameux coupage de ruban inaugural permettant d'accéder au nouveau petit bijou. Spacieux et coloré, il y a derrière ce prototype de modernité le résultat d'un travail intelligemment mené en commun et d'une concertation très élargie. «Comment ne peut-on pas avoir envie d'aller à l'école avec un tel établissement ?» ne manquera pas de saluer Mme Depret lors des allocutions, démontrant que tant la hiérarchie que le personnel éducatif sont ravis de ce nouvel outil de travail.

«Tous les maires n'ont pas eu cette chance» d'inaugurer une école. Effectivement Jean-Marc Tellier succède à Léandre Letoquart qui inaugura l'école Suzanne-Lannoy, c'était aussi un vendredi mais le 15 octobre 1971... Entretemps il ne faudrait pas occulter les travaux annuels

menés dans chaque école avionnaise ce travail de l'ombre ayant un coût. Mais comme le soulignera l'édile avionnais dans son discours, «l'école républicaine est une belle aventure humaine. La plus belle sans doute.» L'aventure humaine qu'est cette nouvelle vie de Joliot-Curie, on l'a retrouvée dans l'exposition «le chantier vu par les enfants» qui a tout simplement bluffé les officiels comme les visiteurs. Mais cela ne résume-t-il pas cette phrase d'Albert Jacquard lancée en introduction du discours de Jean-Marc Tellier? «L'objectif, de toute éducation, devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire ». Un autre type de chantier, celui du développement personnel si déterminant au stade de la maternelle. Un rêve d'enfant pour les enfants, qui ont juste laissé un peu de place aux adultes pour le concrétiser.



«Cher Monsieur/Madame, J'ai trouvé cette carte attachée à un ballon dans ma ferme au Pays-de-Galles ce 6 octobre. J'ai pensé que vos élèves aimeraient savoir où ce ballon avait atterri. Amicalement...»

On ne pourra pas dire que les ballons étaient mal gonflés...



Au Conseil municipal : optimiser le budget supplémentaire

➤ Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal avait pour principal ordre du jour le budget supplémentaire. Le terme est on ne peut mieux choisi, 2,328 M d'euros supplémentaires figurent en sus du compte administratif 2014. Le supplément de recettes de dotations de l'État (+ 4,07 %) est surtout dû à la situation de pauvreté de la population. Mais on notera par ailleurs que, comme en 2014, la Commune a subi une réduction de 388 749 euros de ses dotations au titre de la « contribution au redressement des finances publiques ». Il n'est pas simple de sortir de cette posture d'étranglement.

Parmi les nouvelles dépenses, les travaux dans les bâtiments communaux pour réduire la facture énergétique demeurent une priorité. Il en va de même pour les efforts portés sur la performance de l'éclairage public (150 000 € lui seront consacrés avec en première cible la place des Droits de l'Enfant). L'agrandissement du cimetière (40 000 €) ; le remplacement du feu tricolore de l'avenue Thumerelle (16 500 €) ou encore un investissement de 267 500 € pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux figurent également au programme. Enfin, on en est toujours à la recherche d'une solution de sortie des emprunts structurés, mieux

connus sous le nom d'emprunts toxiques. Le litige entre la Municipalité et Dexia Crédit Local étant toujours au point mort, il s'agit de provisionner une somme consignée à la Caisse des dépôts et consignations. En conclusion de cet épisode budgétaire, Jean-Marc Tellier a rappelé les dégâts à venir de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : « Nous avons été les premiers à lancer une pétition contre cette loi il y a cinq ans ». C'est dire que l'établissement d'un budget devient de plus en plus un exercice périlleux et incertain.

Le prochain conseil municipal a été fixé au 18 décembre prochain.



Une Semaine Bleue pour rendre des couleurs à nos seniors

> C'est un rendez-vous annuel que la Municipalité a toujours tenu à mettre en valeur. Comme de tradition, cette Semaine Bleue a débuté avec la remise d'un colis (1200 cette année) à nos concitoyens âgés de 75 ans et plus. L'après-midi récréatif organisé salle Mouloudji a connu lui aussi son succès, plus de 150 personnes ayant dansé sans répit sous les notes de Marie-Pierre, Dorys et Momo. Bien sûr, on n'oubliera pas la prestation de l'Harmonie



municipale à la maison de retraite Didier-Lampin. Mais la Semaine Bleue ne se contente pas d'être une mise à l'honneur de nos anciens. En effet la municipalité souhaitant aller plus loin a, comme l'an dernier, organisé deux stages de sensibilisation sur le thème « bien vieillir dans un habitat sécurisé ». Une séance de cinéma avec la projection du film « Le tout nouveau testament » suivie le dimanche d'une marche découverte très instructive furent les points d'orgue de cette semaine décidément très animée.



La cadence des réunions publiques ne faiblit pas

> Le rythme de croisière est toujours soutenu s'agissant des réunions publiques, de la concertation entre la Municipalité et ses services avec la population avionnaise. Entre le 22 septembre et le 8 octobre, ce ne sont pas moins de six rencontres avec les riverains des quartiers concernés qui se sont déroulées. Autant dire que les Services techniques municipaux ont matière à études pour trouver des solutions suffisamment consensuelles et répondant à l'attente d'une majorité d'habitants. Il serait trop complexe de résumer l'ensemble des échanges (le plus souvent riches) et des attentes de solutions. Néanmoins plusieurs soucis constatés reviennent régulièrement sur la table nuisances sonores, stationnements gênants et -ou- anarchiques (par exemple place Becquerel ou dans la cité Bourgogne), vitesse excessive dans certaines rues (la rue Brossolette et ses 3000 véhicules/jour et le boulevard Martel entre autres), état de la chaussée et des trottoirs, déjections canines (voir par ailleurs notre dossier propreté)



et autres incivilités... Certaines décisions ont été appliquées très vite comme le rétablissement du sens interdit pour tous du côté de l'intersection avec la rue Victor-Hugo et la rue Gugelot (beaucoup d'automobilistes non riverains empruntent cette rue à sens unique, malgré le panneau d'interdiction, pour se rendre généralement dans la cité Montgré en prenant la rue Victor-Hugo à contresens). Et puis à l'image du boulevard Martel, l'heure est à l'anticipation avec les travaux de la RD 17 prévus pour 2016. Jean-Marc Tellier refuse l'idée que le boulevard fasse office de déviation notamment pour les camions. Il a donc prévu en accord

avec le maire d'Eleu-dit-Leauwette, de prendre un arrêté interdisant (sauf desserte locale bien sûr) le passage des camions de plus de 3,5t du rond-point d'Eleu à la sortie d'Avion par le boulevard Martel (pour plus de développement, rendez vous sur le site ville-avion.fr). Après la rue Lamendin le jeudi 19 novembre (18h30 au local des Sans soucis) c'est justement le boulevard Martel qui clôturera le 26 novembre (18h30 à l'école Parent) cette année 2015 avec une réunion publique de présentation et de validation. Pour 2016 les réunions reprendront dès le 16 janvier (pour la place Becquerel et la rue Joseph-Lefebvre).



Un nouvel enrobé rue **Voltaire**

> Ou appelez cela ECF (enduit coulé à froid).

La pose de ce nouveau revêtement en chaussée sur la rue Voltaire (placée dans l'axe de la RD 33) a été effectuée par les services du Conseil départemental. C'est la concrétisation d'une intervention de la Municipalité suite aux conclusions des réunions publiques et diagnostics en marchant réalisés par les élus et membres des services techniques avec les riverains.



Internet : une nette avancée pour la fibre Très Haut Débit et un site dédié aux usagers

> La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en réponse à l'intervention des élus avionnais, vient

d'établir une feuille de route concernant l'arrivée de la fibre Très Haut Débit dans notre ville. L'opérateur « déployeur » de ce

réseau, Orange, aura totalement fini sa première tranche d'installation le 31 décembre prochain au niveau du secteur ouest (Cité des Arts, le 7, Pinchonvalles et Boccage). Pour que chaque foyer Avionnais soit tenu au courant de l'avancée de son éligibilité à la fibre, Orange a mis en fonction un site internet très simple d'usage et actualisé régulièrement. Vous pouvez d'ores et déjà aller le consulter afin de connaître l'éligibilité de votre domicile à la fibre : <http://reseaux.orange.fr/couverture/fibre>

S'agissant de la deuxième tranche de travaux concernant le reste de notre commune, elle démarrera début 2016. Le territoire avionnais deviendra 100% éligible en fin du premier semestre 2017.



Le repas des 4 clubs : plus qu'un club des 4

➤ Notre ville compte quatre clubs du 3e âge (pour rappel Détente et amitié, les Sans soucis, la Joie de vivre et les Cœurs joyeux) répartis dans différents quartiers. On ne mentionne peut-être pas suffisamment leur rôle prépondérant au sein de notre communauté, notamment celui d'éviter à certains de nos anciens de plonger dans la solitude. Chaque année, une rencontre sympathique et conviviale réunissant les quatre associations se déroule autour d'un repas à la salle Mouloudji. Et chaque année le nombre de participants va croissant, le cap des 300 ayant été atteint à cette occasion. Nos anciens ont mangé, échangé et surtout dansé, la piste n'a jamais eu l'occasion de se refroidir lors de cette manifestation.



➤ Ils étaient une soixantaine de nouveaux habitants de la commune à avoir répondu à l'invitation de la municipalité. Le but était d'immerger ces nouveaux Avionnais dans le décor et les services proposés par la Ville. Après un accueil dans la salle du conseil municipal par Jean-Marc Tellier et son équipe municipale, c'est un grand tour en bus -commenté- qui attendait les

Accueil des nouveaux habitants : une première réussie

néo Avionnais, histoire de consolider les repères (c'est en faisant un tel périple que l'on constate qu'Avion est étendue...). Ensuite, le film des vœux 2015 fut projeté salle Aragon afin de souligner le rythme de vie et les actions locales toute l'année durant. Enfin, une

serviette comprenant moult renseignements sur la commune fut distribuée à chacun. Une manière de souhaiter la bienvenue à cette nouvelle population. Ce type d'opération devrait devenir désormais systématique chaque année.



Avion en Images



Les jeunes du CAJ ont du cœur et l'ont démontré en collectant de nombreux produits et nourritures pour bébé au profit d'une association humanitaire oeuvrant pour un village d'enfants au Maroc. Lancée en août, l'opération a su rallier à elle les contributions de particuliers et de partenaires commerciaux locaux. Qu'ils en soient remerciés.



Cela fait huit ans que l'association Tourne'sol organise sa soirée cabaret au centre culturel Fernand Léger. Près de 400 personnes ont assisté aux prestations des artistes qui se sont succédé sur scène. Ces derniers viennent chaque année par amitié pour la présidente de l'association Dorys Verdy. Au vu du succès de la soirée, rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



Pour une première c'était plus qu'un succès, c'était un carton. La salle bondée du centre Fernand-Léger avec 310 participants a connu la fièvre du jeu pour le premier super loto organisé par l'association ACOREBO. Avec les bénéfiques couplées à ceux réalisés dans d'autres actions, l'objectif de l'association est d'organiser un mini quartier d'été dans la cité Bourgogne en juillet prochain. Affaire à suivre.

Une journée idéale ! Le traditionnel cross du collège Jean-Jacques Rousseau s'est tenu sous un beau soleil automnal, au parc des Glissoires. Près de 650 jeunes (collégiens et élèves de cm2) ont chaussé leurs baskets pour cette édition 2015. Cette manifestation fut, comme à l'accoutumée, une réussite, tant au niveau performances, ambiance générale et organisation grâce à l'investissement de tous (professeurs d'EPS, les parents d'élèves, l'ensemble des collègues des autres matières de l'établissement...).



Marie Lautrous a été sacrée championne de France de sambo combat au mois de mars dernier. Lancée dans le grand bain par son professeur de sport, Sébastien Gayet, à l'université, ce qui devait être qu'au début, qu'une activité découverte est devenue une véritable passion.

> Etudiante en Staps (faculté des sciences du sport et de l'éducation physique) à Liévin, Marie Lautrous est licenciée à l'USCA Judo. Elle pratique le judo depuis l'âge de 6 ans avant de passer au ju-jitsu. Derrière son visage angélique et ses yeux bleus ciel se profile une jeune fille au caractère bien trempé. Marie inscrite d'office

avec d'autres de ses camarades à l'activité sambo par son professeur découvre pas à pas ce sport de combat complet. Cet art martial créé en URSS dans les années 30 mélange le judo, le karaté, la boxe et la lutte. « J'ai commencé le sambo il y a deux ans. J'ai pris pas mal de coups au début. Lors de ma première compétition, j'avais été dominée

Coup gagnant pour Marie Lautrous

par une adversaire plus petite que moi. Une de ses amies s'est mise à crier « c'est bon elle va tomber KO ». A partir de cet instant là, je me suis reprise. J'étais très énervée et j'ai gagné le combat en la maintenant au sol. » Volontaire et déterminée, la jeune fille de 21 ans qui a choisi la spécialité combat à l'université, a pris goût à ce sport d'engagement qui nécessite surtout une certaine maîtrise. La pratique du judo et du ju-jitsu où elle devrait obtenir la ceinture noire l'année prochaine l'a sans aucun doute aidé à évoluer à vitesse grand V. « Je dois beaucoup à mon professeur de Ju-jitsu à l'USCA Cédric Thorel qui m'a tout appris ». En mars dernier, elle participe aux championnats de France fédéral à Claye Souilly, en Seine et Marne. Elle décroche le titre de championne de France dans la catégorie des moins de 56 kilos. Satisfaite de son expérience, Marie souhaite se consacrer pleinement au ju-jitsu tout en gardant un œil sur le sambo. A la rentrée prochaine, elle poursuivra son cursus universitaire qui devrait l'amener à être professeur de sport ou professeur des écoles. Elle a tout le temps de faire son choix.



> C'était l'un des événements phares de la saison culturelle.

Les 340 places de la salle Ferrat avaient trouvé preneurs depuis belle lurette et on peut dire que la prestation de Lynda Lemay fut à la mesure de cette effervescence. Lors des 29 chansons (!) et deux heures et demi de ce concert intimiste, le public a navigué entre rires et larmes au fil des compositions proposées par la native de Portneuf, là où coule le Saint-Laurent. C'est cela Lynda Lemay, elle slalome entre le drôle et le bouleversant, le détail qui tue comme l'évidence qu'on ne voit plus. «Décibels et des silences», spectacle acoustique, fait la part belle à ce lien privilégié qu'à su nouer l'artiste avec les spectateurs. Pour preuve, Lynda Lemay conclura son show en rejoignant le public pour lui demander quelle(s) chanson(s) il souhaitait l'entendre interpréter.

Lynda Lemay : vive la chanson quebecoise libre !



Sitôt les dernières notes évanouies la belle chanteuse de la Belle Province a démontré qu'elle était avant tout une belle personne,

consacrant tout le temps nécessaire à ses admirateurs pour échanger, signer des autographes ou prendre des photos.

« Coucou ! Beuh ! » : à faire rire eune brouette !



> Après « A m'mote », la compagnie l'Art Ch'ti Show revient avec « Coucou ! Beuh ! » une comédie de boulevard écrite et mise en scène par Alain Lempens. Dans un décor d'estaminet, les personnages plus cocasses les uns que les autres mettent le doigt où ça fait mal. Le texte écrit avec une plume trempée dans l'acide ch'timique vous rappellera des faits pas si imaginaires que ça. Les sketches évoquent des situations originales et savoureuses, aux rebondissements et aux chutes inattendues pour « à faire rire eune brouette ». Deux heures de rire et de bonne humeur avec la participation du

« Coucou ! Beuh ! »

Par la Compagnie l'Art Ch'ti Show
Samedi 28 novembre 2015 à 20h
Salle Louis-Aragon
Espace Culturel Jean-Ferrat
Tarifs : 4 et 6€ ou laissez-passer 2 spectacles : 6 et 9€

fameux rossignol artésien Marie-Laurence Delille.

Le lendemain, dimanche 29 novembre, au même endroit (spectacle à 15h30) ce sera au tour de la Ch'ti Comédie de nous faire revivre en patois et derrière un zinc les potins des années 50.

Propreté : une affaire de tous au quotidien



Notre ville continue d'être le théâtre d'un certain nombre de manquements aux règles les plus élémentaires du civisme et du respect de l'environnement. Il s'agit pourtant d'un aspect essentiel de notre vie communautaire car elle touche : le bien être des habitants ; leur sécurité ; l'image que la ville donne d'elle-même aux passants comme à ceux qui souhaiteraient s'y installer.

> Certes la propreté est l'affaire de la Municipalité qui mobilise quinze agents spécifiquement affectés à cette tâche. Mais c'est aussi et surtout l'affaire de chacun d'entre nous. Or les petits gestes simples et quotidiens sont aussi efficaces que des armées de camions et d'agents d'entretiens et tellement moins cher pour notre collectivité. En ces périodes de budgets de fonctionnement très serrés pour les collectivités communales, ce rappel est d'autant plus nécessaire qu'un réel affaiblissement quant à la mobilisation de chacun pour rendre sa ville propre a été constaté dernièrement (lire plus loin). Actuellement, le ramassage des feuilles concentre les énergies et ces dernières seraient très sollicitées si la neige venait à s'inviter. Mais là n'est pas le

cœur du problème, les incivilités concernent principalement les dépôts d'ordures d'encombrants sauvages et -ou- non éligibles à la collecte ainsi que les déjections canines sur la voie et les espaces publics. Conclusion, le seul remède à l'incivilité est tout simplement la civilité.



Éjectons les déjections de notre paysage

Ne nous trompons pas de cible, ce ne sont pas les toutous mais certain(e)s de leurs maître(sse)s qui ne jouent pas le jeu du vivre ensemble. Sur un trottoir comme posé au milieu d'une pelouse on connaît peu de gens qui se précipiteront pour acheter un billet de loterie après avoir mis le pied gauche sur un « souvenir » canin... Bref cela suscite plus de la colère que de la compassion et entretient la suspicion lorsque apparaît à l'horizon un chien au bout d'une laisse. Ce qui est, convenons en, injuste pour les propriétaires scrupuleux, ceux qui prennent la peine de ramasser les déjections de leur animal notamment grâce aux sachets et pince-crottes spécialement destinés à cet usage et mis à disposition par la municipalité.

Encombrants : plus de 247 tonnes à la charge de la Ville

C'est une nuisance toujours d'actualité. Visiblement certains n'ont toujours pas pris la mesure des conséquences environnementales mais aussi pour les deniers publics d'un tel comportement. Il s'agit des dépôts sauvages, des déchets volumineux déposés n'importe où au gré d'une raison aussi égoïste qu'inconsciente. On n'oubliera pas non plus les encombrants déposés plusieurs jours avant la collecte. Pollution visuelle, problèmes d'hygiène, autant de cartons jaunes pour Avion qui se veut fleurie et verte. Il semble nécessaire de rappeler que déposer des encombrants sur la

voie publique est un délit. Ouverte depuis six ans, la déchetterie de Sallaumines (située dans la zone d'activités de la Galance) est là pour recevoir gratuitement les encombrants. Au moins ceux que la société Nicollin ne peut ramasser car il faut savoir qu'après chaque tournée trimestrielle d'encombrants, les services de la Ville ramassent en moyenne 40 m³ de déchets indésirables. En 2014 plus de 247 tonnes ont été évacués à la déchetterie à la charge de la ville et donc du contribuable avionnais.

Alors on s'y met ? Aujourd'hui pas demain, l'action est toujours plus payante qu'une simple résolution.

ENCOMBRANTS NE SIGNIFIE PAS TOUT ET N'IMPORTE QUOI !

Vous voulez vous débarrasser d'un téléviseur, d'une machine à laver, d'un four, d'un réfrigérateur ou autre appareil électrique ? Sachez que ceux-ci ne sont plus acceptés par la collecte des encombrants. Il en va de même pour les gravats, les pneumatiques ou encore les tôles en fibrociment (susceptibles de contenir de l'amiante). Tout cela doit être évacué directement par vos soins à la déchetterie de Sallaumines.

Enfin, la réglementation sur la protection de la ressource en eau oblige les collectivités à réduire fortement l'utilisation de produits phytosanitaires avec notamment une perspective de «phytozéro» d'ici à 2020. Or, vu le nombre d'indésirables jonchant nos trottoirs constatés par les services municipaux la tâche devient difficilement gérable. La prise de conscience de tous devient donc impérative.

Pascal Bearez, au nom du père

Installé à Avion en 2012, Pascal Bearez s'est rapidement mis au service de la Ville et de ses habitants. En effet, ce jeune retraité ne pouvait s'imaginer voir défiler les jours tel un long fleuve -trop- tranquille. Alors celui qui fut directeur de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) de Liévin mais aussi instructeur à la Fondation de France prit contact avec la mairie pour s'investir en tant que bénévole dans le domaine de l'emploi. Et c'est ainsi que tous les lundis matins il intervient auprès des jeunes du Service civique de la commune dans le cadre de leur insertion. Il use de ses relations et connaissances pour faire aboutir un projet professionnel afin « de leur faire comprendre que c'est possible, qu'ils prennent confiance. Mais pour cela il faut connaître les gens à minima pour les aider ».

> Connaître les gens, cette exploration de l'Autre, Pascal Bearez a eu l'occasion de l'appliquer sous l'angle du cercle familial, plus précisément au niveau paternel. Et ce dans une période particulièrement douloureuse, celle de la Deuxième Guerre mondiale. Une époque relatée dans un petit carnet retrouvé par hasard il y a peu. En parcourant l'écriture serrée mais remarquable du paternel, Pascal a découvert « un jeune homme idéaliste et littéraire » qui le 26 septembre 1945 annonce : « Je suis engagé à Nord-Soir avec un salaire fort respectable. » Nord-Soir est l'ancêtre de Nord-Matin où il fera toute sa carrière



de journaliste. Ça c'est la fin de l'histoire car avant, le jeune Maurice Bearez part au STO (Service de Travail Obligatoire) dans une usine d'armement en Autriche du 26 juillet 1943 au 8 mai 1945. « Il est revenu en perdant ses illusions de jeune homme » comme sans doute la plupart des 600 000 jeunes hommes de sa classe d'âge. Ce terrible parcours initiatique d'un jeune homme porté sur la littérature et la poésie, Pascal Bearez l'a donc découvert par pur hasard. Mais s'agissait-il d'un hasard ? « Il n'avait jamais parlé de cette vie de STO. Ces carnets étaient donc une porte ouverte à sa descendance pour qu'elle connaisse sa vie pendant cette époque. » Et c'est ainsi que par le biais de l'auto-édition, Pascal a sorti « Journal de notre père Maurice Bearez » à la seule attention des membres de sa famille. Il ne s'agit donc



là d'une simple mais véritable démarche de transmission. Qui donnera peut-être des idées aux lecteurs et lectrices de ces lignes car combien de petits carnets dorment dans des tiroirs et autres greniers ? En tout cas,

Pascal Bearez nous démontre qu'en dépit du proverbe africain voulant « qu'un vieux qui meurt c'est une bibliothèque qui brûle » il y a toujours moyen de sauvegarder ce patrimoine qu'est la mémoire familiale.

ÉLECTIONS REGIONALES

LES DIMANCHES 6

ET 13 DECEMBRE 2015

Les bureaux seront ouverts

de 8^H à 18^H



DANS LE MIROIR DU TEMPS

> Le terril conique n°76 dit « 7 de Liévin », haut de 85 mètres, est un dépôt, à la surface du sol, de produits stériles provenant de l'ancienne fosse 7 de Liévin (exploitée de 1920 à 1986). Aujourd'hui, il a pratiquement disparu du paysage avionnais. Il ne mesure plus que 10 mètres. Le 18 février 1994, un arrêté préfectoral autorise l'exploitation du terril pour une durée de 15 ans. En 2009, une durée d'exploitation supplémentaire de 8 ans est acceptée. L'exploitation du site, constitué de schistes rouges et noirs, se fait selon la méthode dite « en cratère ». Après décapage, extraction et concassage, 30 à 50 camions par jour acheminent les schistes vers différentes destinations. A ce jour, 5M de tonnes de schistes ont été extraites soit environ 240 000 tonnes par an.

En 2016, en fin d'exploitation et après remise en état, le site sera cédé à la commune. Avec, vous en conviendrez, un paysage quelque peu modifié...



Emploi, formation, vie de la cité, **les axes forts** du premier forum jeunesse

Informer et accompagner les jeunes avionnais sur des sujets tels que l'emploi, la formation, la santé, le logement, la citoyenneté et bien d'autres constituent l'objectif majeur du premier forum jeunesse qui aura lieu le vendredi 6 novembre au Centre Culturel Fernand-Léger. 37 partenaires seront présents pour répondre aux questions mais aussi orienter, écouter et trouver des solutions.

S'adapter aux attentes de la jeunesse aujourd'hui

La municipalité a lancé en 2015 des Assises de la jeunesse afin de pouvoir au mieux s'adapter aux attentes et besoins des jeunes avionnais. Au cours de cette saison 2015/2016, une série d'initiatives va voir le jour. La première d'entre elles est le forum qui convie non seulement les jeunes mais aussi les parents qui souhaitent avoir des informations en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants. Partenaires institutionnels et associatifs sont mobilisés pour cette journée où la parole sera aussi donnée à de jeunes porteurs de projets afin qu'ils exposent leurs réussites, diverses et variées.

Travailler sur le long terme

Au mois de février dernier s'est formé un comité de pilotage composé de jeunes avionnais issus d'horizons divers et de tous les quartiers de la commune. L'objectif était de faire un état des lieux de leurs attentes sur des thématiques telles que l'emploi, la santé, le logement, la mobilité, la formation... avec l'ambition de développer des actions tout au long de l'année. Dans les semaines à venir d'autres groupes vont se former afin de réfléchir et travailler sur des sujets comme les relations avec les entreprises, la communication, la culture... Ces travaux permettront de souder sur le long terme un réseau entre tous les acteurs pour adapter au mieux les actions qui seront menées. Avec et pour les jeunes, la politique municipale de la jeunesse se veut constructive.



Forum jeunesse
Vendredi 6 Novembre
Centre Culturel Fernand Léger
A partir de 9 h et toute la journée
Renseignements :
03-21-79-44-90

À la piscine municipale, le samedi ça baigne pour eux

➤ De 9h à 10h30, des bouts de chou, hauts comme trois pommes savourent la joie du jeu dans l'eau. C'est l'activité « **bébés dans l'eau** » où parents et bébés (de 4 mois à 3 ans) passent un moment privilégié d'échange et de complicité. Une température de l'eau à 32° et de l'air à 30° et des jeux en quantité (toboggan, tapis flottants, planches et autres objets colorés) tout est prévu pour le bien-être et l'amusement.

L'objectif est de familiariser l'enfant au milieu aquatique avec la participation active des parents. Le personnel d'animation pluridisciplinaire composé de maîtres nageurs-sauveteurs, de sages-femmes et de puéricultrices les encadre de façon optimale.

Pour les enfants, à partir de 3 ans, il existe « **le jardin aquatique** » qu'ils apprécient beaucoup de 14 à 16 heures. De façon ludique, ils apprennent à évoluer dans l'eau, dans le grand bassin avec du matériel spécifique.

« **Bientôt parents** » activité prénatale et post natale (jusqu'à 8 semaines après l'accouchement) se déroule, quant à elle, de 10 h 30 à 11 h 30. Les futures mamans accompagnées de leur conjoint apprécient les bienfaits de l'eau (nette amélioration des petits maux de la grossesse : crampes, problèmes circulatoires...) pendant une séance de gymnastique douce avec exercices de respiration et de relaxation pour un « bien naître » assuré.

Pour tous ceux qui le souhaitent, rapprochez vous de l'équipe d'animation pour poser des questions où pour « vous jeter à l'eau ». La piscine 03 21 28 10 54, la sage femme de la PMI 03 21 13 61 30

Tarif pour les avionnais :

- bébés nageurs : 32,70 € pour dix entrées pour trois personnes (même tarification pour le jardin aquatique)
- future maman : 32,70 € pour dix entrées pour deux personnes

Cotisation FAEL : 18 euros pour la saison



À noter dans vos agendas :

Dimanche 8 Novembre :

- **Loto** à 15h00 (ouverture des portes à 13h00) salle du Centre Culturel Fernand Léger organisé par les Jeunes de l'arrêt de bus
- **Loto** salle Fourdrinier à 13 heures organisé par l'association « les Amis du 7 »

Mercredi 11 Novembre :

- **Anniversaire de l'armistice** à 11 heures au monument aux morts



- **Loto** salle Mouloudji organisé par l'association « Tennis de table »

Samedi 14 Novembre :

- **Banquet annuel** salle du Centre Culturel Fernand Léger organisé par l'association « les médaillés du travail »
- **Concours de pétanque** en doublette salle Charles Vaast à partir de 15 heures organisé par le Club cheminots pétanque SFCI

Dimanche 15 Novembre :

- **Assemblée générale** et banquet annuel salle Mouloudji à 12h30 organisés par le Fan Club Sébastien Lannoy
- **Loto** à 14 heures salle du Moulin organisé par l'association « Détente et Loisirs du Moulin »
- **Assemblée Générale** au sous-sol de la Mairie à 10 heures organisée par l'Amicale des donneurs de sang

Jeudi 19 Novembre :

- **Fête du Beaujolais** salle Pinchonvalles organisée par l'association « les résidents de Pinchonvalles »

Vendredi 20 Novembre :

- **Concert de Sainte Cécile** en l'Eglise St Denis à 19 heures organisé par l'Harmonie Municipale
- **Soirée** salle des Fêtes des cheminots organisée par l'association « les Amis de Marie Pierre et Momo »
- **Soirée conviviale** salle Mouloudji organisée par l'Amicale des enseignants et des Amis de l'Ecole

Samedi 21 Novembre :

- **Remise des médailles du travail** à 9h30 au sous-sol de la Mairie organisée par la municipalité

Du 17 au 21 Novembre :

- **Inscriptions Sainte Barbe Municipale au service des Fêtes et Cérémonies**

Dimanche 22 Novembre :

- **Concours de belote** à 14h30 salle du Moulin organisé par l'association « Détente et Loisirs du Moulin »

Dimanche 29 Novembre :

- **Fête de la Sainte Barbe** salle Pinchonvalles organisée par l'association « les résidents de Pinchonvalles »
- **Repas** salle Guche organisé par le club « Détente et Amitié »

L'Association avionnaise Karlik organise un voyage en Pologne à Zakopane en bus tout confort **du 5 février au 14 février 2016** en demi-pension (repas du matin et du soir).

Parmi les activités proposées :

possibilité de faire du ski ;
une journée libre à Cracovie
et visite du marché de Nowy Tark.

Prix : 450 euros pour les adultes et 400 pour les enfants de moins de 12 ans.

Il reste quelques places disponibles.

Pour tous renseignements :
06.89.85.20.96

État Civil

Naissances

El Hamouni Tesnim, Lemaire Julyan, Jaskula Noé, Faratier Gabin, Dartois Clément, Kassimi Idrissi Mohamed, Saim Qassim, Benoit Aprile, Broutin Léona, Boulanger Tony, Kubicki Joey, Crepin Maëlle, Mahieux Ilona, Ait Mansour Nassima, Letombe Anaël, Bouville Jean, Boudaoud Samy, Briquet Valentin, Belahcene Amine, Payen Robin, Dransart Marius, Sueur Ruby, Fafin Raphaël

Mariage

Elmiri Nadia et Boukra Mustapha,
Zeroual Sofian et Guilbert Vanessa,
Defachelle Lise et Létoquart Jean

Décès

Blin Jeannette, Château Micheline,
Stépaniak Micheline, Durand Henri,
Kolano Hélène, Labus Sophie,
Lhorloge François, Robidet François



VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Dans le cadre de la
Journée Internationale des Droits de l'Enfant

**15^h30 Inauguration de l'Espace Iqbal Masih
de l'école maternelle Joliot-Curie**

Visite du Village des Droits de l'Enfant
organisé par l'Association Enjeu

Allocutions de Monsieur Jean-Marc TELLIER,
de Monsieur Alain DUBREUCQ
et de Monsieur Bernard THIBAUT
Verre de la solidarité

